FOOYRE - Projet de Création d'une Ferme Agroécologique Communautaire (PCFAC) - 2023-05-0038

Ce projet se déroule à Bapalel, une commune du département de Kanel à plus d'1h de route de Matam. Pour s'y rendre il faut emprunter une route de terre rouge qui longe plus ou moins le fleuve Sénégal. A cette période de l'année la route est sèche mais en période de pluie elle n'est pas vraiment praticable ce qui isole les villages la bordant.
Cette route coupe la parcelle du GIE en 2, qui est de 17ha en tout. D'un côté se trouve une grande part de **4,5 ha** sur lequel est mis en œuvre le projet PCFAC, juxtaposé à une autre partie de **5 ha** (selon les documents fournis) dont l'aménagement partiel est effectué par la SAED. La séparation est faite par une clôture grillagée en mauvais état. De l'autre côté de la route, en longueur et vraiment en bordure de fleuve, il y a une autre partie de **1,9 ha** pour l'instant intouchée. Soit l'eau puisé par la pompe solaire dans la parcelle de 4,5 ha, sera achemniée sous la route probablement en augmentant la puissance de la pompe et en ajoutant un deuxième réservoir de 5 000 L, soit un nouveau forage serait nécessaire pour irriguer cette partie. L'eau du fleuve étant trop pollué, il n'est pas envisagé d'y puiser directement.

Sur la parcelle du projet, la clôture a été posée, le forage fait, la pompe solaire avec un réservoir de 5 000 litres installé et le système d'irrigation est en fin de travaux mais déjà fonctionnel. La terre a été travaillée et la parcelle est prête pour les cultures. Le GIE fait ses propres engrais à base de compost et une petite pépinière est déjà en place grâce aux graines reçues de Kokopelli et de graines locales.
4,5 ha sont aménagés pour la culture. Il manque **3,5 ha** pour avoir les 8 ha prévus dans le projet.
Selon le porteur de projet, les cultures arboricoles seront effectuées dans les parcelles de maraîchage. La moitié des arbres fruitiers seront plantés dans la parcelle de 4,5 ha et le restant dans la parcelle de 1,9 ha. Il y aura donc un total de **6,4 ha de terres exploitées**.

Le bâtiment (stockage, base de vie, travail), la loge du gardien et un espace vert de repos sont prévus. L'infrastructure sera réalisée dans la parcelle de 1,9 ha dès que les finances le permettront (crédit bancaire et subvention de la Fondation Agir Sa Vie).

20 femmes ont eu une formation par Entrepreneurs du Monde et la Présidente du GIE a beaucoup remercié FOOYRE et La Guilde pour l'opportunité qui leur a été donnée de travailler dans de meilleurs conditions, tant au point de vue de la parcelle (intrants, irrigation) que de leur pratique (formation). 4 sensibilisations ont eu lieusur l'importance de l'agroécologie, les bonnes pratiques et ses bienfaits.

Sur la partie gérée par la SAED, peu de choses ont été faites : on voit les tuyaux du système d'irrigation en place, la clôture ne semble pas avoir été refaite, la pompe n'est pas en place, il n'y aura pas de préparation du terrain, ce sera au GIE de débrousailler, arracher les souches et retourner la terre en utilisant un tracteur (ou sans doute en payant quelqu'un pour le faire).

Plusieurs personnes m'ont assurée que le projet est de faire des cultures bio, sans utilisation de produits chimiques ni de polluants. C'est pourquoi, la motopompe à gazoil ne sera pas utilisée telle quelle si elle est installée.
Enfin, le GIE ne touchera pas à cette parcelle, ni FOOYRE sans autorisation de la Commune.
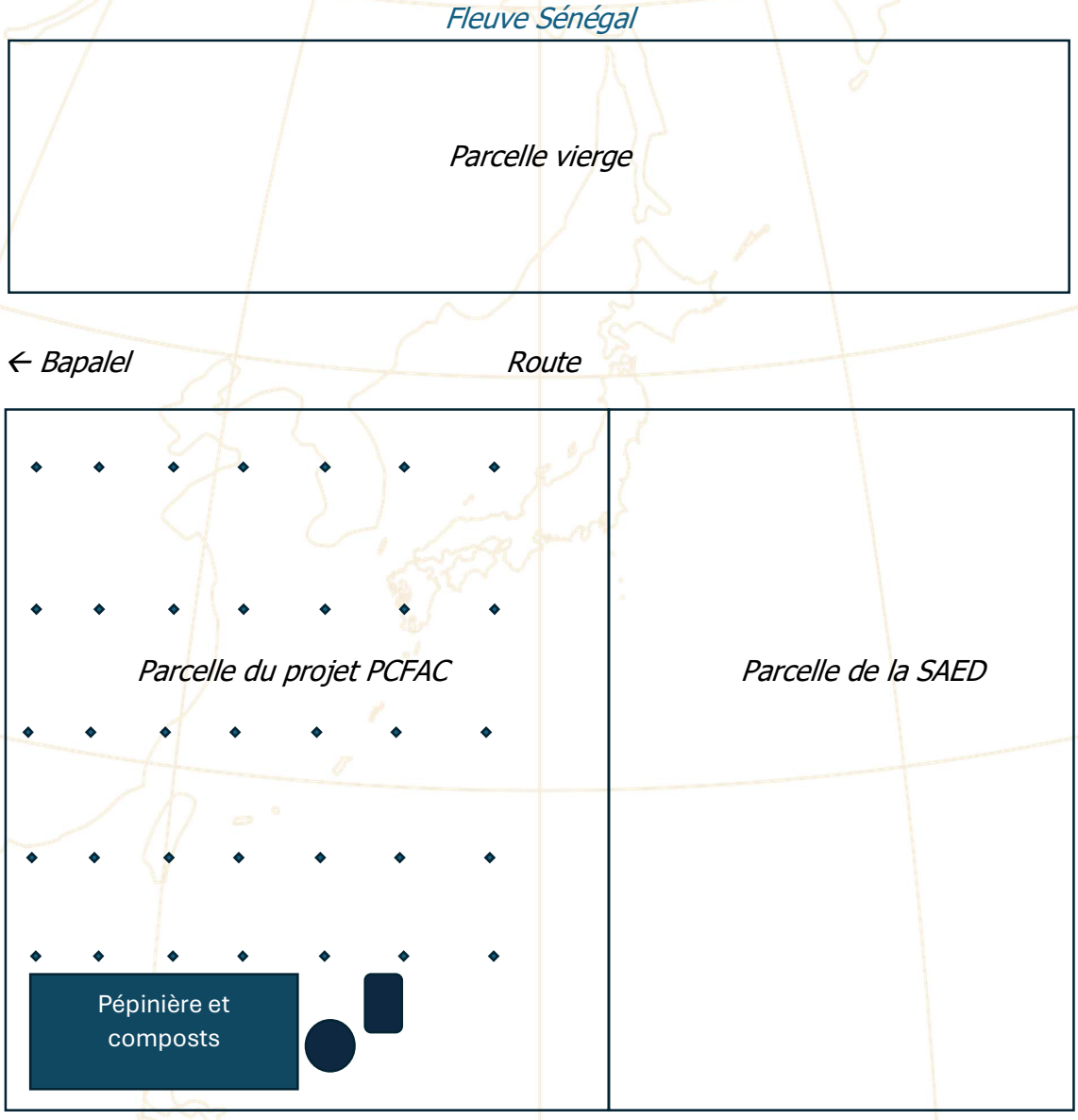
Schéma représentant grossièrement la vue d'ensemble des parcelles.